



Extension de l'atelier de Carrosserie

MAITRE D'OUVRAGE 	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO	MAITRE D'OEUVRE DE CONCEPTION ET D'EXECUTION	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO
BET STRUCTURE	HEKA 2 Allée de l'Espinouse 34760 BOUJAN SUR LIBRON	BET THERMIQUE, FLUIDES, GENIE ELECTRIQUE	BEE BLANCART 1 Rue des Plaqueminiers 34500 BEZIERS
ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION	ICG PALETTA 287 Allée des charmes, Immeuble le Nobel, Bureau 104 34500 BEZIERS	BUREAU DE CONTRÔLE	BUREAU VERITAS Avenue du Forum, Immeuble le Capricorne 11100 Narbonne
COORDINATEUR DE SECURITE	SOCOTEC 154 allée John Bolland, Résidence Colibri 34500 BEZIERS	OPC	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO
CONTROLE AMIANTE	AADENA 10 Rue des Azalées, résidence les Cyclamens 34070 MONTPELLIER		

CCTP Lot N°02 GROS OEUVRE

Indice	Nature des modifications	Date	Informations

Phase	Lot	Numéro	Indice	Date d'édition
DCE			0	03/08/2026

Table des matières

A PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	3
A.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
A.2 ETUDES	3
A.3 HYPOTHESES DE CALCUL	3
A.4 TOLERANCES	4
A.5 CHARGES D'EXPLOITATION	4
A.6 CHARGES PERMANENTE	5
A.7 PLANS	5
A.8 ECHANTILLONS	5
A.9 ESSAIS	5
A.10 PROTECTION DES OUVRAGES	5
A.11 BETONS	6
A.12 MORTIERS	6
A.13 COFFRAGES	7
A.14 ARMATURES	7
A.15 PRODUITS DE DECOFFRAGE	7
A.16 NETTOYAGE	8
B PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	8
B.1 TRAVAUX PREPARATOIRES	8
B.1.1 Constat avant travaux	8
B.1.2 Etude G3	8
B.1.3 Implantation	8
B.1.4 Installation de chantier	9
B.1.4.1.1 Point 1 - Clôture de chantier de type maille rigide en acier galvanisé sur plots	9
B.1.4.1.2 Point 2 - Portail de chantier	9
B.1.4.1.3 Point 3 - Portillon de chantier	9
B.1.4.1.4 Point 4 - Aire de lavage	9
B.1.4.1.5 Point 5 - Sécurité collective de chantier	9
B.1.4.1.6 Point 6 - Branchement des fluides provisoires	9
B.1.4.1.7 Point 7 - Salle de réunion	10
B.1.4.1.8 Point 8 - Bureau maitrise d'œuvre	10
B.1.4.1.9 Point 9 - Réfectoires, vestiaires et sanitaires	10
B.1.4.1.10 Point 10 - Conformité des installations	10
B.1.4.1.11 Point 11 - Installation électrique de chantier	10
B.1.4.1.12 Point 12 - Réseaux d'évacuation des eaux de chantier	10
B.1.4.1.13 Point 13 - Empierrements pour installations de chantier	10
B.2 TERRASSEMENTS, FONDATIONS	10
B.2.1 Terrassements	10
B.2.1.1 Terrassements en pleine masse pour ouvrages spécifiques	10
B.2.1.2 Fouilles en rigoles	11
B.2.1.3 Fouilles en puits	11
B.2.1.4 Remblais au pourtour des fondations	11
B.2.2 Fondations	12
B.2.2.1 Semelles isolées à brocher	12
B.2.2.2 Longrine de redressement	12
B.2.2.3 Bèche en béton armé	12
B.2.3 Réseaux sous dalle	13
B.2.3.1 Réseaux EU sous dallage	13
B.2.3.2 Réseaux EP sous dallage	13
B.3 OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE	14
B.3.1 Dallages	14
B.3.1.1 Couche de forme	14
B.3.1.2 Dallage sur terre plein	14
B.3.2 Fosses procès et de ventilation	15

Table des matières

B.3.2.1	Radiers	15
B.3.2.2	Elevations de fosse	15
B.3.2.3	Cornière à sceller	16
B.3.2.4	Dalle pleine coulé en place	16
B.3.2.5	Voile béton armé	17
B.3.2.6	Platines de pré scellement	17
B.4	OUVRAGES DIVERS	17
B.4.1	Siphons fonte incorporés	17
B.4.2	Seuils	17
C	OPTIONS	18
C.1	Mise à la côte du regard	18
C.2	Obturation de baies	18

A PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

A.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux afférents au présent lot consistent, énumérés non limitativement :

A) Travaux prévus :

- * Terrassements des fondations et autres terrassements complémentaires
- * Implantation des ouvrages
- * Installation de chantier
- * Réseaux de chantier
- * Réseaux sous dallage depuis les attentes du plombier jusqu'à 1 m de débord par rapport aux façades
- * Fondations et autres ouvrages en infrastructure
- * Ossatures B.A.
- * Réservations T.C.E
- * Ouvrages extérieurs de maçonnerie et de gros œuvre
- * Travaux de finitions annexes et divers.

Ces ouvrages seront exécutés conformément aux plans et au C.C.T.P. et comprennent toutes les sujétions nécessaires à un complet et parfait achèvement des travaux.

NOTA : Certains ouvrages peuvent être décalés dans le temps ou supprimés selon les demandes des acquéreurs.

B) Travaux exclus :

Toutes les prestations décrites comme étant dues par les autres lots

A.2 ETUDES

Toutes les études d'exécution restent à la charge des entreprises et comprennent :

- * Fourniture des fonds de plans pour l'intégration des réservations par les CES
- * Mise à jour des plans de coffrage chaque fois que nécessaire.
- * Report des réservations sur plans.
- * Plans d'Armatures.
- * Plans de chantier, d'atelier, de préfas.
- * Les notes de calcul pourront être demandées

Ces études seront effectuées durant la période de préparation et fournies au Maître d'œuvre.

Le bureau d'étude structure de l'opération est HEKA

Le titulaire du présent lot contactera le bureau d'étude pour connaître et répercuter le montant des honoraires.

A.3 HYPOTHESES DE CALCUL

Actions mécaniques :

Sauf indication contraire du maître d'œuvre les charges à prendre en compte pour le dimensionnement des ouvrages seront conformes aux normes françaises et européennes et notamment à l'eurocode 1, à la norme la NFP 06-111-2, à l'eurocode 8 complété par le décret 2010-1255 du 22/10/2010 modifiant la carte de classification des régions françaises vis à vis du risque sismique.

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	3
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

A.4 TOLERANCES

* Tolérances d'implantation :

A) Construction

- Écart ponctuel topographique des points importants + - 5 cm (NFP 01.101).

B) Fondations superficielles

- Épaisseur du béton de propreté supérieure à 4 cm (DTU 13.11).
- Armature, enrobage de béton supérieur à 3 cm.

C) Tolérances travaux de gros œuvre :

a - Murs et coffrages :

- + 1 cm. (Art.4.1 NFP 01.101).

b - Murs en béton banché :

- Dimensions linéaires principales (DTU 23.1)
- Épaisseur 0.5 cm (DTU 23.1).
- Écart maximal entre 2 murs qui doivent se superposer : e inférieur à 1/15e de l'épaisseur.
- Verticalité : e inférieur à 1/15ème de l'épaisseur. (DTU 31.1).
- Planéité sous règle de 2 m, 15 mm en parement ordinaire, 7 mm en parement courant (DTU 23.1 chapitre 7).
- Planéité sous règle de 0,20m, 6 mm en parement ordinaire, 2 mm en parement courant (DTU 23.1 article 3.9).

c - Dallage :

- Planéité sous la règle de 2 m : < 5 mm
- Planéité sous la règle de 20 cm : < 2 mm
- Désaffleurement : < 2 mm
- Epaisseur : + - 1 cm
- Niveau : + - 1 cm
- Horizontalité : 1/1000

d - Plancher brut :

- Cote de niveau et de hauteur : ± 1 cm (NFP 0.1 101 article 4.3).

e - Terrasse :

- Flèche inférieure à 10 mm sous la règle de 2 m et inférieure à 3 mm sous la règle de 0,20 (D.T.U.. 20.12 article 2.23 11).

Dans tous les cas la profondeur de retenue d'eau maximale ne peut être supérieure à 2 cm.

f - Rectitude :

- La tolérance de rectitude sur une arête rectiligne ou sur toute génératrice rectiligne d'une surface plane ou réglée aura une flèche au plus égale à 1/250e de la longueur ou 5 mm.

A.5 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont conformes à la norme NFP.06.001 et aux indications portées sur les plans

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	4
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "A.5 CHARGES D'EXPLOITATION..."
du BET Structure

A.6 CHARGES PERMANENTE

Les charges permanentes sont celles indiquées sur les plans du BET Structure

A.7 PLANS

Avant exécution, l'entrepreneur doit procéder à la vérification des cotes de tous les plans et signaler au Maître d'œuvre les erreurs ou omissions qu'il pourrait y avoir avant la fin de la période de préparation. Il signalera également tout élément du projet qui ne lui semblerait pas être conforme aux règles de l'art et proposera une variante dans le cadre de son forfait.

A.8 ECHANTILLONS

L'entrepreneur est tenu de fournir tous les échantillons d'appareillage et de prototype qui lui seraient demandés par le maître d'œuvre, qui est seul juge de la conformité de ces échantillons avec les spécifications des pièces du dossier.

Aucune commande de matériel ne peut être passée par l'entrepreneur sinon à ses risques et périls, tant que l'acceptation de l'échantillon correspondant n'a pas été matérialisée par l'accord écrit du maître d'œuvre (dans le procès-verbal du rendez-vous de chantier ou par ordre écrit).

Avant mise en œuvre, l'entrepreneur devra pour chaque matériau donner au maître d'œuvre la notice du fournisseur authentifiée par celui-ci.

A.9 ESSAIS

L'entrepreneur sera tenu de procéder ou de faire procéder à ses frais par des spécialistes et en présence du maître d'œuvre ou de son représentant aux prélèvements, étude de laboratoire, essais sur chantier ou en usine tel qu'il résulte :

- * Des textes en vigueur à la date d'exécution.
- * Des prescriptions particulières du C.C.T.P. de chaque lot.

L'entrepreneur fournira le personnel, le matériel et les matériaux nécessaires aux essais et épreuves.

Les études de laboratoire, essais et épreuves seront renouvelés aux frais de l'entrepreneur tant que leurs résultats ne s'avèreront pas concluants.

Au cas où les résultats obtenus se révéleraient inférieurs à ceux des prescriptions du dossier contractuel ou exigées par les règles de l'Art, le Maître d'Ouvrage aura la faculté soit de prescrire la réfection totale ou partielle des travaux aux frais de l'entrepreneur, soit d'appliquer une moins-value sur le prix de règlement des ouvrages ou des matériaux intéressés.

A.10 PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur assurera pendant la durée des travaux jusqu'à réception la protection efficace de tous les ouvrages et matériels exécutés ou mis en place par ses soins.

L'entrepreneur sera responsable et aura donc à sa charge tous les frais de reprise et remise en état dus à un manque de protection des ouvrages.

A.11 **BETONS**

Les bétons seront conformes à la norme européenne EN 206-1. L'entreprise et son BET prendra bien soin de vérifier et de reporter sur ses documents d'exécution les hypothèses indiquées par le BET structure en phase de DCE :

- * Les bétons seront de type BPS (béton à propriétés spécifiées) conformes à la NF EN 206-1
- * Classe d'exposition selon la destination du béton et autres contraintes
- * Classe de résistance selon les calculs du BET et autres contraintes
- * Classe de consistance adaptée au mode de mise en œuvre et autres contraintes
- * Dimension des granulats selon les densités d'armatures et autres contraintes
- * Classe de chlorures. Sans indication particulière la classe sera Cl 0,20
- * Masse volumique cible pour les bétons lourds ou allégés

Il est rappelé que la NF EN 206-1 prévoit de nombreux contrôles en centrale.

L'entreprise prévoira de faire en complément des essais en centrale une série de 6 éprouvettes 16x32 normalisées par élément d'ouvrage et par niveau.

Tous les résultats d'essai seront fournis au bureau de contrôle pour validation.

A.12 **MORTIERS**

Les liants et autres composants des mortiers employés devront être conformes aux normes Françaises en vigueur.

Tous les enduits de ravalement, et/ou intérieur mis en œuvre devront avoir reçu un avis technique du CSTB et répondre aux normes en vigueur, et notamment présenter les qualités et la durabilité des enduits traditionnels de mortier de liants hydrauliques conformes au DTU n° 26.1.

Leur fabricant aura obligatoirement obtenu un certificat de qualification de la part du CSTB, et effectuera le marquage correspondant sur les sacs, pots et conteneurs sortis d'usine.

Ils seront mis en œuvre suivant les prescriptions du fabricant, sur supports sains et humidifiés.

Les mortiers mis en œuvre auront les caractéristiques minimales suivantes :

Mortier n° 1 :

Mortier ciment pour hourder les maçonneries : 350 kg de ciment CPA 42,5 ou référence correspondante par m3 de sable tamis 0,1/3,15.

Mortier n° 2 :

Finition joints chape ciment où enduit étanche : 600 kg de ciment CPA 42,5 ou référence correspondante par m3 de sable fin tamis 0,1/2.

Mortier n° 3 :

Mortier bâtard pour corps d'enduit, 300 kg de ciment CPA 42,5 ou référence correspondante et 200 kg de chaux artificielle par m3 de sable tamis 0,1/3,15.

Mortier n° 4 :

Mortier bâtard pour finition des enduits, 150 kg de ciment CPA 42,5 ou référence correspondante et 250 kg de chaux artificielle par m3 de sable tamis 0,1/2.

Mortier n° 5 :

Mortier pour scellement, avis technique à produire et faire valider par le bureau de contrôle.

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	6
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

A.13 COFFRAGES

Au-delà des exigences normatives (planéité, état de surface, teinte du béton...) les coffrages seront rigides, indéformables, parfaitement étanches, compatibles pour obtenir les parements d'ouvrages demandés dans les C.C.T.P.

Les parements seront de trois ordres :

Parement C1 :

Parements dont l'aspect de surface devant recevoir en finition un enduit dont l'épaisseur est supérieure ou égale à 1 cm.

Les balèbres seront reliées et tous les manques de matières rebouchés.

Parement C2 :

Parements destinés à recevoir un revêtement mince (<1 cm) ou à rester brut de décoffrage. Ils doivent se présenter sous l'aspect d'une surface lisse à balèbre enlevé et ragréé.

Le bullage toléré ne devra affecter que 10 % de la surface totale ; les trous de bullage proprement dits auront une surface maximale de 1 cm² et une profondeur maximale de 2 mm.

Les arêtes et cueillies seront reprises et dressées.

Les flèches locales ne pourront être supérieures à 2 mm sous une règle de 20 cm et la flèche générale devra être inférieure à 5 mm sous la règle de 2 m.

Si le parement ne répond pas à ces caractéristiques, l'entrepreneur devra le rebouchage et autres reprises des surfaces en cause avec un produit agréé par le Maître d'œuvre ou la réfaction totale de l'ouvrage.

Parement C3 :

Ces parements sont caractérisés par la recherche d'un effet architectural. Le béton devant rester apparent ou lasuré, ne devra nécessiter aucune opération de ragréage ou ponçage et devra avoir une teinte et un aspect homogène. Si le parement ne répond pas à ces caractéristiques, le représentant du pouvoir adjudicateur pourra exiger une réfaction de prix au titulaire sur la totalité de l'ouvrage.

A.14 ARMATURES

Les aciers utilisés doivent répondre aux spécifications des normes NF A 35-014, NF A 35-015, NF A 35-016, NF A 35-017, NF A 35-019-1, NF A 35-019-2, NF 35-024 ou XP A 35-031.

Les armatures coupées, façonnées ou assemblées doivent répondre aux spécifications de la norme NF A 35-027.

Lors de leur mise en œuvre, les armatures seront parfaitement propres.

Le rinçage et le façonnage des barres seront réalisés à froid.

L'assemblage des barres pourra se faire, soit par ligature, soit par soudure dans le cas d'un montage en usine agréée.

A.15 PRODUITS DE DECOFFRAGE

Ils devront être sans action sur les enduits, peintures, colles et autres revêtements prévus dans le cadre de cette construction) qui seront appliqués sur les parements des ouvrages.

Dans le cas contraire, l'entrepreneur devra signaler toute mise en œuvre spéciale imposée par un produit et devra prendre en charge les frais financiers. A ce titre l'entreprise prendra les dispositions pour recueillir les informations nécessaires des autres corps de métiers, et veillera à l'adéquation des produits de décoffrages aux futurs revêtements.

CCI HÉRAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	7
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

A.16 **NETTOYAGE**

L'entrepreneur du présent lot est intégralement responsable du nettoyage de ses propres ouvrages et du maintien de la propreté de sa zone d'intervention. En l'absence de lot spécifique dédié au nettoyage, chaque entreprise doit impérativement assurer le balayage de ses zones de travail, le retrait des protections, le dépoussiérage soigné de ses installations ainsi que l'enlèvement et l'évacuation immédiate de tous ses déchets, gravats et emballages hors du chantier.

B **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES****B.1** **TRAVAUX PREPARATOIRES****B.1.1** **Constat avant travaux**

Le présent lot doit avant tout démarrage des travaux la réalisation d'un constat d'huissier. Ce constat sera remis au maître d'œuvre en phase de préparation de chantier. Il comprendra au minimum:

- * Un état des bâtiments environnants
- * Un état des revêtements et équipements des voiries environnantes
- * Un état des espaces verts existants

Il comprendra ensuite tout élément, que l'entrepreneur jugera utile, constaté avant le démarrage de ses travaux.

En fin de chantier, le présent lot fera réaliser un constat de remise en état des lieux.

B.1.2 **Etude G3**

L'entreprise fera réaliser à ses frais une étude géotechnique G3 par un géotechnicien agréé par le maître d'ouvrage. Cette étude sera à réaliser pendant la phase de préparation afin de préciser tous les éléments indispensables à un parfait dimensionnement des ouvrages de fondations, devant lui permettre de finaliser l'ensemble des plans d'exécutions, notamment les ouvrages de fondations et traitement de sol particulier. Ces études particulières justifieront la compatibilité des tassements avec l'usage du bâtiment et les préconisations d'exécution proposées.

B.1.3 **Implantation**

Le présent lot a à sa charge l'implantation des ouvrages à créer. Il sera obligatoirement fait appel à un géomètre expert qui devra comme tout sous-traitant être soumis à l'agrément du maître d'œuvre et d'ouvrage.

Le plan d'implantation du géomètre étant un document d'exécution il sera à diffuser comme indiqué dans le cahier des prescriptions techniques communes à tous les lots.

Après décapages réalisés et terrassements généraux réalisés par le lot VRD, les tâches suivantes seront exécutées par le gros œuvre et contrôlés par le géomètre:

- * Implantation générale des ouvrages projetés par le présent lot
- * Implantation des terrassements à réaliser.
- * Tracé des fouilles suivant les indications des plans d'exécution à charge de l'entreprise
- * Implantation des axes de murs, poteaux, points porteurs isolés, etc.
- * L'implantation sera matérialisée par chaises implantées hors de l'emprise du bâtiment et portant les encoches et marques nécessaires à la détermination du contour et des niveaux des constructions.

...Suite de "B.1.3 Implantation..."

Unité : Ens.

Localisation : Tous les ouvrages du bâtiment décrits dans ce lot, et les ouvrages des annexes.

B.1.4 Installation de chantier

B.1.4.1 Généralités

Outre ses obligations en matière d'hygiène et de sécurité de ses chantiers, le titulaire du lot gros œuvre doit dans le cadre de son marché et pour l'ensemble des lots les installations décrites dans le CCTP "commun" qui devront être conformes au décret de 1965 relatif à l'hygiène et la sécurité sur les chantiers du BTP.

B.1.4.1.1 Point 1 - Clôture de chantier de type maille rigide en acier galvanisé sur plots

Fourniture, mise en place, entretien, dépose en fin de chantier d'une clôture de type HERAS sur plots béton. Cette prestation comprendra, à minima, la pose collier "anti-vandalisme" pour assurer une bonne tenue de celle-ci. Cette clôture sera équipée, sur demande de la maîtrise d'œuvre, d'un brise-vue à charge du présent lot.

B.1.4.1.2 Point 2 - Portail de chantier

Fourniture, mise en place, entretien, dépose en fin de chantier d'un portail de chantier pour l'accès des poids lourds.

La conception de cet ouvrage provisoire sera de même nature que les parties courantes de la clôture de chantier

L'ouverture et la fermeture quotidienne sera assurée par le présent lot.

B.1.4.1.3 Point 3 - Portillon de chantier

Fourniture, mise en place, entretien, dépose en fin de chantier d'un portillon de chantier pour l'accès des piétons.

La conception de cet ouvrage provisoire sera de même nature que les parties courantes de la clôture de chantier

L'ouverture et la fermeture quotidienne sera assurée par le présent lot.

B.1.4.1.4 Point 4 - Aire de lavage

SANS OBJET

B.1.4.1.5 Point 5 - Sécurité collective de chantier

Fourniture, mise en place, entretien, dépose en fin de chantier de l'ensemble du matériel nécessaire à la sécurité collective du chantier, selon les préconisations du coordonnateur SPS au PGC.

B.1.4.1.6 Point 6 - Branchement des fluides provisoires

SANS OBJET

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	9
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

*B.1.4.1.7 Point 7 - Salle de réunion***SANS OBJET**

Les réunions de chantier se tiendront sur site dans une salle mise à disposition par l'exploitant.

*B.1.4.1.8 Point 8 - Bureau maîtrise d'œuvre***SANS OBJET***B.1.4.1.9 Point 9 - Réfectoires, vestiaires et sanitaires***SANS OBJET**

- Sanitaires: les ouvriers pourront utiliser les sanitaires du bâtiment F/G avec obligation de se comporter de manière respectueuse envers les locaux et les personnes présentes
- Vestiaire : Purple Campus ne dispose pas d'un local pouvant être mis à la disposition des entreprises pour la durée du chantier
- Réfectoire : les salariés des entreprises pourront se restaurer dans le kiosque alimentaire du bâtiment D de Curie ou dans le self du bâtiment E de Chiclana avec obligation de se comporter de manière respectueuse envers les locaux et les personnes présentes

B.1.4.1.10 Point 10 - Conformité des installations

Le contrôle de la conformité de ces installations doit être réalisé par un bureau de contrôle agréé.
Le rapport sera remis au coordonnateur SPS en début de chantier.

B.1.4.1.11 Point 11 - Installation électrique de chantier

SANS OBJET - A charge du lot électricité

*B.1.4.1.12 Point 12 - Réseaux d'évacuation des eaux de chantier***SANS OBJET***B.1.4.1.13 Point 13 - Empierrements pour installations de chantier***SANS OBJET****B.2 TERRASSEMENTS, FONDATIONS****B.2.1 Terrassements***B.2.1.1 Terrassements en pleine masse pour ouvrages spécifiques*

La prestation comprendra :

- * Les terrassements en masse, la mise en forme des talus et nivellement du fond de fouilles pour mise à niveau de la plate-forme cotes indiquées sur les plans de structure et conformément aux indications du rapport de sol

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	10
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.2.1.1 Terrassements en pleine masse pour ouvrages spécif..."

- * Toutes les sujétions éventuelles de terrassement dans rocher, d'évacuation et de pompage des eaux d'infiltration ou de pluie.
- * L'extraction éventuelle des ouvrages de maçonneries enterrées.

Unité : M3

Localisation : Terrassements des fosses

B.2.1.2 Fouilles en rigoles

Exécution de fouilles en rigoles en terrain de toute nature, à l'engin mécanique.

Tous les épuisements, blindages, étalements, sont à la charge de l'entreprise.

Les fonds de fouilles seront arasés, dressés et compactés. Le présent lot pourra être amené à créer de légères pentes pour l'évacuation des eaux de ruissellement et raccordement à l'exutoire à créer si besoin. A établir suivant largeur des éléments concernées et pré-étude BA remise à l'appel d'offre.

Pour les ouvrages de fondations, ces fouilles auront une profondeur minimale selon les indications du rapport de sol, étude BA ou autre pièce plus restrictive.

Réalisation conforme au D.T.U. 12.

Évacuation des gravois à la décharge, suivant article correspondant ci après.

Unité : M3

Localisation : Pour les longrines coulées pleine fouille.

B.2.1.3 Fouilles en puits

Exécution des fouilles à l'engin mécanique, en terrain de toutes natures.

Tous les épuisements, blindages, étalements, sont à la charge de l'entreprise.

Les fonds de fouilles seront arasés, dressés et compactés. Le présent lot pourra être amené à créer de légères pentes pour l'évacuation des eaux de ruissellement et raccordement à l'exutoire à créer si besoin. A établir suivant largeur des ouvrages concernées, et pré-étude B.A. remise à l'appel d'offre.

Pour les ouvrages de fondations, ces fouilles auront une profondeur minimale selon les indications du rapport de sol, étude BA ou autre pièce plus restrictive.

Réalisation conforme au D.T.U. 12.

Évacuation des gravois à la décharge, suivant article correspondant ci-après.

Unité : M3

Localisation : Fouilles en puits pour semelles isolées,

B.2.1.4 Remblais au pourtour des fondations

Au fur et à mesure de l'avancement des ouvrages le présent lot effectuera les remblaiements à leur périphérie en prenant le soin de laisser passer les autres corps de métier selon leurs besoins spécifiques.

Remblaiement avec matériaux nobles de carrière de nature fonction de la destination du remblai. Ces matériaux seront à faire valider par le bureau de contrôle. L'emploi de terre du site ou terre végétale pourra être toléré en remblai périphérique sous les zones d'espaces verts et après accord de la maîtrise d'œuvre.

Le remblaiement périphérique sera exécuté jusqu'à la côte plateforme laissée par le par le lot VRD après ses travaux de décapage/terrassements généraux.

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	11
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.2.1.4 Remblais au pourtour des fondations..."

Les résultats à obtenir sont fonction des ouvrages supportés : se reporter à la description de ces ouvrages.

En cas de doute sur la qualité de ces remblais, des essais (plaque, pénétrométriques ou autres) pourront être demandés à l'entreprise qui devra l'inclure dans son forfait.

Le remblaiement des tranchées pour réseaux sera exécuté selon la réglementation en vigueur (voir articles réseaux)

Unité : M3.

Localisation : Pourtour des fondations, périphérie des bâtiments et pourtour des réseaux dus au présent lot, en complément de leur enrobage au sable.

B.2.2 Fondations

B.2.2.1 Semelles isolées à brocher

Réalisation de semelles de fondations comprenant :

- La réalisation d'un béton de propreté et/ou la réalisation d'un gros béton de rattrapage permettant de mettre l'assise de la fondation au niveau requis.
- Les armatures devront être dimensionnées et calées suivant préconisation du BET ainsi que les enrobages sans pouvoir être inférieur à 3 cm. Aucun contact avec la terre n'est toléré. L'enrobage nécessaire sera exécuté au moyen de cales plastiques ou béton de marque Laroche ou équivalent.
- La fourniture et la pose de fourreaux de réservation ou de dispositifs de brochage (platines, gaines annelées, etc.) permettant la liaison ultérieure des poteaux de charpente ou des éléments de bardage béton,
- Le coulage du béton selon les préconisations du BET. Le serrage du béton sera assuré par vibration par couches d'épaisseur appropriée.
- La surface de reprise doit être propre, rugueuse, et traitée de façon à obtenir une bonne adhérence à l'interface.
- Y compris coffrages type C1 si nécessaire.

Unité : m3 béton, m² coffrage, Kg acier

Localisation : Selon plans structure et architecte (Poteaux charpente / Bardage)

B.2.2.2 Longrine de redressement

Béton selon étude BA

Coffrage de mise en place type C1.

Sections et armatures selon étude B.A.

Mise en place par coulage sur béton de propreté, entre coffrages.

Réalisation conforme au D.T.U. 13.11.

Unité : m3 béton, m² coffrage, Kg acier

Localisation : Selon plan de fondation du BET structure.

B.2.2.3 Bèche en béton armé

Béton selon étude BA

Coffrage de mise en place type C1.

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	12
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.2.2.3 Bèche en béton armé..."

Sections et armatures selon étude B.A.

Mise en place par coulage sur béton de propreté, entre coffrages ou pleine fouille.

Réalisation conforme au D.T.U. 13.11.

L'exécution des bèches traversant les réseaux existants exigera une localisation précise par sondages manuels et la mise en œuvre de dispositifs de suspension ou de protection adaptés, afin de garantir le maintien et la continuité de service de ces deux alimentations pendant toute la durée des travaux de bétonnage.

Unité : m3 béton, m² coffrage, Kg acier

Localisation : En périphérie du dallage intérieur et extérieur.

B.2.3 Réseaux sous dalle

B.2.3.1 Réseaux EU sous dallage

Selon les plans de principes joints au DCE, fourniture et pose d'un réseau d'évacuation des eaux usées.

Le réseau projeté sera repiqué sur le réseau d'évacuation existant. L'entreprise devra le repérage et les sondages préalables nécessaires à la localisation exacte du réseau existant (position, profondeur, diamètre), le percement ou carottage soigné de la canalisation ou du regard existant, ainsi que le raccordement étanche par pièce adaptée (selle de branchement, culotte ou raccord de piquage avec joint d'étanchéité). Toute sujétion de mise à niveau et de remise en état est due.

Terrassements en puits et en rigoles selon articles précédents.

Fourniture et pose de canalisations en PVC série assainissement à joints étanches.

Les travaux comprennent en outre : la fouille dans le matelas de transfert de charge, les coudes, culottes de raccordement, raccordements aux descentes, tampons hermétiques, le remblaiement en sable autour de la conduite jusqu'à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure, pente minimale 1 %.

Les canalisations sont posées sur lit de sable propre d'épaisseur 10 cm.

L'assemblage des canalisations PVC est réalisé par collage.

L'assemblage des canalisations béton est réalisé par emboîtement avec joint d'étanchéité rapporté ou incorporé.

Une vérification du réseau sera réalisée par passage caméra en fin de travaux avec fourniture d'un rapport et du fichier numérique de la vidéo.

Unité : ml

Localisation : selon plan de principe BET fluide

B.2.3.2 Réseaux EP sous dallage

Selon les plans de principes joints au DCE, fourniture et pose d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Le réseau projeté sera repiqué sur le réseau d'évacuation existant. L'entreprise devra le repérage et les sondages préalables nécessaires à la localisation exacte du réseau existant (position, profondeur, diamètre), le percement ou carottage soigné de la canalisation ou du regard existant, ainsi que le raccordement étanche par pièce adaptée (selle de branchement, culotte ou raccord de piquage avec joint d'étanchéité). Toute sujétion de mise à niveau et de remise en état est due.

Terrassements en puits et en rigoles selon articles précédents.

Fourniture et pose de canalisations en PVC série assainissement à joints étanches.

Les travaux comprennent en outre : la fouille dans le matelas de transfert de charge, les coudes, culottes

...Suite de "B.2.3.2 Réseaux EP sous dallage..."

de raccordement, raccordements aux descentes, tampons hermétiques, le remblaiement en sable autour de la conduite jusqu'à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure, pente minimale 1 %.

Les canalisations sont posées sur lit de sable propre d'épaisseur 10 cm.

L'assemblage des canalisations PVC est réalisé par collage.

L'assemblage des canalisations béton est réalisé par emboîtement avec joint d'étanchéité rapporté ou incorporé.

Une vérification du réseau sera réalisée par passage caméra en fin de travaux avec fourniture d'un rapport et du fichier numérique de la vidéo.

Unité : ml

Localisation : selon plan de principe BET fluide

B.3 **OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE**

B.3.1 **Dallages**

Les dallages seront réalisés conformément aux règles du DTU 13-3

B.3.1.1 *Couche de forme*

Travaux préparatoires et réalisation de la couche de forme sous dallage selon étude BA et rapport géotechnique.

L'utilisation de matériaux de terrassement (tout venant, terres saines en excès du site...) est acceptée après validation du géotechnicien et de la maîtrise d'œuvre.

La prestation comprend notamment :

Purge des remblais, des terrains remaniés et de tous matériaux imbibés ou d'origine douteuse recoupés en fond de fouille

- Compactage en statique lourd du fond de forme hors intempéries et réception au moyen d'essais de

chargement à la plaque pour lesquels il sera exigé $E_{v2} > 25$ MPa et $k < 2.2$ (si cet objectif n'est pas

atteint, une couche de renforcement dite de clouage doit être envisagée)

- Rattrapage altimétrique éventuel à l'aide d'une GNT 0/80 ou 0/50 mm compactée par couches successives de 30 cm d'épaisseur maximale

- Pose d'un géotextile anti contaminant de fort grammage (200 g/m² par exemple)

- Fermeture en GNT 0/315 ou 0/20 mm dûment compactée sur une épaisseur minimale de 30 cm

Unité : M3

Localisation : Selon plan du BET structure et note G2PRO

B.3.1.2 *Dallage sur terre plein*

Réalisation de dallage industriel en béton non armé selon étude BA.

* Réception du support par réalisation d'essai à la plaque contradictoire (hormis pour un dallage porté)

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	14
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.3.1.2 Dallage sur terre plein..."

- * Fourniture et mise en oeuvre d'une couche anti capillarité constitué de film polyane
- * Le corps du dallage sera réalisé en béton type XF1 C25/30 armé de treillis soudé ou renforcé de fibres métallique suivant les cas et exigences du BET. L'épaisseur du dallage sera de 15 cm ou 17 cm selon calcul et localisation
- * Compris sciage des joints de retrait, joints de construction, joints de désolidarisation et joints de dilatation conformément au DTU 13.3 et remplissage par cornière métalliques
- * Application d'un durcisseur de surface de type CHAPDUR PREMIX de SIKA ou similaire selon recommandation du fabricant.
- * Application d'un produit de cure de type ANTISOL S de SIKA ou similaire pour éviter dessiccation prématurée.
- * Application d'un bouche pore
- * Evacuation des déchets et gravois résultant des travaux de dallage
- * Repérage du niveau de référence

Finitions :

- * Lissé à l'hélicoptère
- * Finition quartz

Dimensionnement selon pré-étude structure DCE.

Planimétrie 3 mm sous la règle des 2m pour la surface de vente

Unité : m², m3, kg

Localisation : Pour l'extension du bâtiment

B.3.2 Fosses procès et de ventilation

B.3.2.1 Radiers

Réalisation de Radiers en béton armé selon étude BA.

Compactage de la plateforme

Fourniture et mise en œuvre d'une couche anti capillarité constitué de film polyane

Le corps du radier porté sera réalisé en béton armé de treillis soudé et armatures selon étude structure. L'épaisseur du radier sera au minimum égale aux indications des plans structure du DCE.

Application d'un produit de cure pour éviter dessiccation prématurée.

Évacuation des déchets et gravois résultant des travaux

Repérage du niveau de référence

Y compris formes de pente selon plans de structure et besoins CES.

FINITION : Lissage fin à la truelle mécanique.

Unité : m², M3 de béton, Kg d'aciers HA, Kg d'aciers TS

Localisation : Selon plans de structure

B.3.2.2 Elevations de fosse

Réalisation des élévations de fosses en béton armé avec dimensionnement selon pré-étude structure.

Coffrages métalliques de type C2 pour l'obtention d'un parement prêt à peindre. Le béton sera mis en

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	15
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.3.2.2 Elevations de fosse..."

œuvre par couches en coulage continu en respectant cependant les épaisseurs maximales de couches indispensables à un bon serrage par vibration.

Il est rappelé à l'entrepreneur que ses produits (décoffrage notamment) sont à faire valider par les corps d'états dont les ouvrages prennent support sur le GO.

Le présent lot devra prévoir l'intervention concomitante dans ses coffrages d'autres entrepreneurs pour la mise en œuvre de leurs ouvrages et notamment pour les pièces à sceller du serrurier.

Unité : m3 béton, m² coffrage, Kg acier

Localisation : selon projet BA et plan architecte

B.3.2.3 Cornière à sceller

Fourniture à charge du lot serrurerie et pose de cornières en acier galvanisé à chaud, de dimensions appropriées (type 35x35x4 mm ou suivant plans de détails).

La mise en place de pattes de scellement ou de ronds à béton soudés à l'arrière des cornières pour assurer un ancrage parfait dans le béton de structure.

La pose et le réglage précis des cornières en tête de paroi de la fosse, avant le coulage du béton. L'alignement, l'altimétrie et l'écartement devront être strictement conformes aux besoins et préconisations techniques de l'entreprise SPANESI, fournisseur du matériel de levage (pont élévateur / banc de mesure).

La fixation rigide des cornières au coffrage pour éviter tout déplacement, basculement ou modification de l'écartement lors de la vibration du béton.

Le bétonnage soigné sous l'aile de la cornière pour garantir l'absence de vides (bullage) qui fragiliserait l'arête de la fosse.

Unité : ml

Localisation : Périphérie des fosses selon plans de réservations équipements

B.3.2.4 Dalle pleine coulé en place

Réalisation de dalles en béton armé coffré, décrit comme suit :

- * Coffrage perdu
- * Nature du béton, épaisseur et ferraillages suivant étude B.A.
- * Liaisons par armatures avec les voiles, chaînages et poutres.
- * Pose sur murs et poutres B.A.

Compris tous traitements des joints, finition taloché fin.

Les chants des dalles seront particulièrement soignés et les arêtes dressées.

Le présent lot devra prévoir l'intervention concomitante dans ses coffrages d'autres entrepreneurs pour la mise en œuvre de leurs ouvrages et notamment pour les pièces à sceller du serrurier. Compris toutes sujétions de renforcement d'armature pour surcharges linéiques selon plans de structure du BET structure

Coffrages de rive: voir article chainages.

Unité : m², m3 de béton, kg d'aciers

Localisation : Selon plan DCE BA, sur les 2 cuves

B.3.2.5 Voile béton armé

Réalisation de voiles en béton armé avec dimensionnement selon pré-étude structure.

Coffrages métalliques de type C2 pour l'obtention d'un parement prêt à peindre.

Le béton sera mis en œuvre par couches en coulage continu en respectant cependant les épaisseurs maximales de couches indispensables à un bon serrage par vibration.

Il est rappelé à l'entrepreneur que ses produits (décoffrage notamment) sont à faire valider par les corps d'états dont les ouvrages prennent support sur le GO.

Le présent lot devra prévoir l'intervention concomitante dans ses coffrages d'autres entrepreneurs pour la mise en œuvre de leurs ouvrages et notamment pour les pièces à sceller du serrurier.

Unité : m3 béton, m² coffrage, Kg acier

Localisation : selon projet BA et plan architecte

B.3.2.6 Platines de pré scellement

Fourniture à la charge du lot serrurerie et mise en œuvre par le présent lot de platines de pré scellement pour fixation de la structure acier des fosses à la charge du lot serrurerie.

L'alignement, l'altimétrie et l'écartement devront être strictement conformes aux besoins et préconisations techniques de l'entreprise SPANESI, fournisseur du matériel de levage (pont élévateur / banc de mesure).

Unité: U

Localisations: Pour le ouvrages métalliques des fosses

B.4 OUVRAGES DIVERS**B.4.1 Siphons fonte incorporés**

Selon les plans de principes joints au DCE, fourniture et pose de siphon en fonte incorporés dans la dalle BA et raccordés aux réseaux sous dallage existant.

Siphon carré en fonte avec garde d'eau de dimension 200 mm x 200 mm minimum

Classe de résistance selon destination

Grille fonte verrouillable, carrée ou ronde selon choix architecte

Unité : U

Localisation : Selon plan de principe BET fluide et plan architectes

B.4.2 Seuils

Seuils réalisés en béton armé selon étude BA et DTU 20.1, non saillants y compris façon de rejingot et de pente vers l'extérieur.

Finition de surface lissée.

CCI HERAULT	Lot N°02 GROS OEUVRE	Ind.0 Version du 03/08/2026	17
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.4.2 Seuils..."

Unité : ml

Localisation : Sous toutes les portes et portes fenêtres du projet.

C OPTIONS

C.1 Mise à la côte du regard

Après la démolition et lors de la création du nouveau dallage, le regard sera remis à la cote du projet comprenant :

- Rehausse ou arasement de la tête du regard pour s'adapter à la nouvelle altimétrie.
- Fourniture et pose d'un tampon de type "cadre à remplir en acier galvanisé ou aluminium.
- Remplissage avec béton. Le cadre devra être scellé de manière à affleurer parfaitement le sol fini.

L'ensemble devra rester amovible pour permettre l'entretien du réseau après travaux.

Unité: Ens

Localisation; Regard situé à l'intérieur du bâtiment existant démoli

C.2 Obturation de baies

La prestation comprendra :

- Le rebouchage soigné avec harpage à l'existant de la baie dégagée en agglos creux épaisseur 20 cm, et ou raidisseurs de liaison avec armatures scellées dans l'existant.
- Enduit ciment sur chaque face au niveau des existants immédiats.

La dépose de la grille sera effectué par le lot plomberie ou électricité.

Unité: U

Localisation : Pour grille de ventilation